

Communication :

Qu'est-ce que l'ESS ? Étude de cas d'une coopération entre acteurs ESS bretons et togolais

What is SSE? Case study of cooperation between Breton and Togolese SSE actors

Collectif de recherche

Coquillaud Quentin (Xylm)

Behra Marie (Pôle ESS Fougères)

Cordrie Benjamin (ECLORE UniLaSalle)

Glemain Pascal (ESO Université de Rennes 2)

Havas Éléonore (La Basse Cour)

Malika Patis (CRESS Bretagne)

Huet Nathan (Xylm)

Renault Michel (CREM Université de Rennes)

Mots clés

ESS ; coopération internationale ; interculturalité ; recherche-action

Keywords

SSE ; International cooperation ; Interculturality ; Action research

Résumé

La présente communication est dédiée à un projet de recherche-action conduit par un collectif mixte de recherche. Il s'appuie sur un projet de coopération entre structures ESS bretonnes et togolaises qui, depuis 2024, vise à créer un cadre de référence commun et de dialogue. Les questionnements partagés quant aux caractéristiques de l'ESS, dans un processus de sérendipité et au contact des réalités socio-culturelles très diverses, ont fait évoluer les définitions de l'ESS et son approche. La méthode de recherche repose notamment sur des « chocs culturels », relatif à ces définitions, partagés au cours des différentes rencontres. Les premiers résultats auxquels dévoilent à la fois des divergences de conception et des points de convergence quant aux valeurs et aux pratiques solidaires.

Abstract

This paper is dedicated to an action research project led by a mixed research collective. It is based on a cooperation project between Breton and Togolese SSE structures which, since 2024, aims to create a common framework of reference and dialogue. The shared questions about the characteristics of the SSE, in a process of serendipity and in contact with very diverse socio-cultural realities, have led to the evolution of the definitions of the SSE and its approach. The research method is based in particular on "culture shocks" relating to these definitions, shared during the various meetings. The first results we arrive at reveal both differences in conception and points of convergence in terms of values and solidarity practices.

Introduction

À l'échelle mondiale, les pratiques économiques tournées vers la solidarité, l'entraide, la réciprocité prennent différentes formes : économie sociale et solidaire, économie populaire, économie populaire solidaire. Ces histoires socio-culturelles locales interrogent sur la nature des organisations et la pluralité des pratiques. Cette communication vise à rendre compte d'un ensemble de questionnements qui ont émergé d'une recherche-action impliquant des acteurs de la Bretagne et du Togo, et qui ont trait à la réalité même de l'ESS.

Cette recherche-action repose sur un projet de coopération internationale au cours duquel, huit structures togolaises et sept structures bretonnes ont échangé afin de renforcer leurs pratiques sur des enjeux communs. Les échanges, menés au sein de groupes de travail, ont été approfondis grâce à des séjours d'étude en Bretagne et au Togo.

Du fait de l'originalité de ce projet de coopération vis-à-vis des pratiques plus classiques de solidarité internationale, souvent plus descendantes et sans réciprocité, celui-ci a été enrichi d'un volet de recherche-action. L'objectif initial était de « comprendre en quoi ce type de projet peut renforcer les structures bretonnes de l'ESS, via leur montée en compétence, sur des sujets et enjeux concrets de leur territoire en Bretagne ».

L'articulation entre le volet recherche et le volet opérationnel dédié à la coopération a permis une « double circulation du savoir » au sens de Fals-Borda (1991) : les réalités locales de terrain alimentant des réflexions plus générales, et inversement. Le travail de recherche ainsi

mené collectivement s'inscrit dans la logique d'une « enquête » au sens pragmatique du terme (Dewey 1993 (1938)), au cours de laquelle l'expérience vécue, l'observation, les hypothèses, la pensée, se nourrissent mutuellement. Les questionnements sont ainsi reformulés à mesure que l'enquête se déploie (Renault 1997, Bazzoli et Dutraive 2006).

Si la question de recherche initiale concernait les modalités par lesquelles des projets de coopération internationale peuvent renforcer les structures bretonnes, la posture réflexive et itérative adoptée a vu émerger un autre enjeu de réflexion. En effet, il ne s'est plus seulement agi d'interroger la capacité des projets de coopération à renforcer les structures de l'ESS, mais d'analyser la pertinence du recours à la catégorie « ESS » pour penser et qualifier des pratiques de coopération se déployant dans des contextes très différents. C'est ce qui a conduit le collectif de recherche à s'interroger sur les questions qui font l'objet de cette communication : Qu'est-ce que l'ESS ? Faut-il parler d'ESS ? Comment parler d'ESS dans un contexte interculturel ?

Cette communication donne d'abord des éléments de contexte permettant de comprendre le terrain et la méthode de la recherche-action, dont l'évolution constitue en soi un élément d'apprentissage. Puis, afin d'apporter des éléments de réponses, elle analyse plusieurs « chocs culturels » (Cohen-Emerique, 2016), des « discontinuités » (Dewey 1993 (1938)), c'est-à-dire des faits marquants issus de la rencontre avec l'altérité des partenaires togolais qui ont généré des réflexions « en miroir » et des enseignements pour les partenaires bretons.

La recherche-action

Cette recherche-action porte sur un projet de coopération internationale entre des structures de l'ESS de Bretagne du Togo, imaginé dans une logique de réciprocité et d'horizontalité. La première phase du projet, dédiée à l'interconnaissance a permis d'aboutir à l'élaboration d'un document nommé « référentiel commun » et à la création de cinq groupes de travail thématiques qui se sont réunis à quatre reprises chacun.

Ces échanges ont été prolongés par deux séjours d'étude en Bretagne et au Togo.

Le projet est piloté par l'association Xylm, qui assure la coordination, l'animation du collectif, ainsi que la collecte et l'analyse des matériaux.

Les partenaires ESS bretons, (la CRESS Bretagne¹, TAg35², le Pôle ESS de Fougères et La Basse Cour³) sont impliqués dans le projet en tant que participants aux échanges avec leurs homologues togolais et en tant que membres du collectif de recherche, pour produire de la matière (participation au focus group, débrief téléphonique, entretiens, etc.) et pour l'analyser lors d'ateliers de recherche.

Parmi les partenaires togolais, on retrouve des ONG spécialistes de l'économie circulaire (STADD⁴ ; MIAWODO ; ENPRO⁵), de l'alimentation (OADEL⁶), de l'insertion (PASYS⁷ ; SMPDD⁸) et des réseaux nationaux d'ONG (UONGTO⁹ ; FONGTO¹⁰)

Le collectif de recherche était accompagné par un Comité scientifique composé de 3 chercheurs rennais et par une tiers-veilleuse en charge de s'assurer de la bonne collaboration entre les parties prenantes.

Cette recherche s'inscrit dans la tradition de la recherche-action définie en 1947 par Kurt Lewin comme une démarche « qui naît de la rencontre entre une volonté de changement et une intention de recherche. » (Lewin, 1947, Liu, 1992). La recherche-action est, de ce point de vue, un processus cyclique, participatif, qui « répond à un besoin de production et validation de connaissances pratiques à partir d'un processus démocratique, déclenché par l'impératif de résoudre des problèmes co-identifiés et partagés » (Gonzalez-Laporte 2014).

Pour observer et documenter la montée en compétence des acteurs, plusieurs outils de collecte de matériaux ont été mis en place :

- Des journaux de bord remplis au fur et à mesure par les participant-es, remplacés ensuite par des appels téléphoniques de débriefing des moments clés.
- L'observation non participante des temps d'échanges (groupes de travail, séjours d'étude, réunions de comité de pilotage) par un chargé d'étude embauché par Xylm.

¹ Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Bretagne

² TAg35 (Trajectoires Agiles 35) le propulseur d'entrepreneuriat collectif de Bretagne

³ La Basse Cour est un tiers-lieu agricole.)

⁴ Science et Technologie Africaines pour un Développement Durable

⁵ Ecosystème Naturel et Propre

⁶ Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local

⁷ Partage Action en Synergie pour le Développement

⁸ Solidarité Mondiale pour les Personnes Démunies et les Détenus

⁹ Union des ONG du Togo

¹⁰ Fédération des ONG du Togo

- Des échanges avec les structures bretonnes sous forme de « focus groups », afin d'approfondir la matière brute collectée auparavant.

Ces outils ont permis de collecter des verbatims, largement mobilisés dans la présente communication, mais aussi de produire des observations et des analyses.

L'évolution de la recherche-action est retracée à travers le graphique ci-dessous (figure 1).

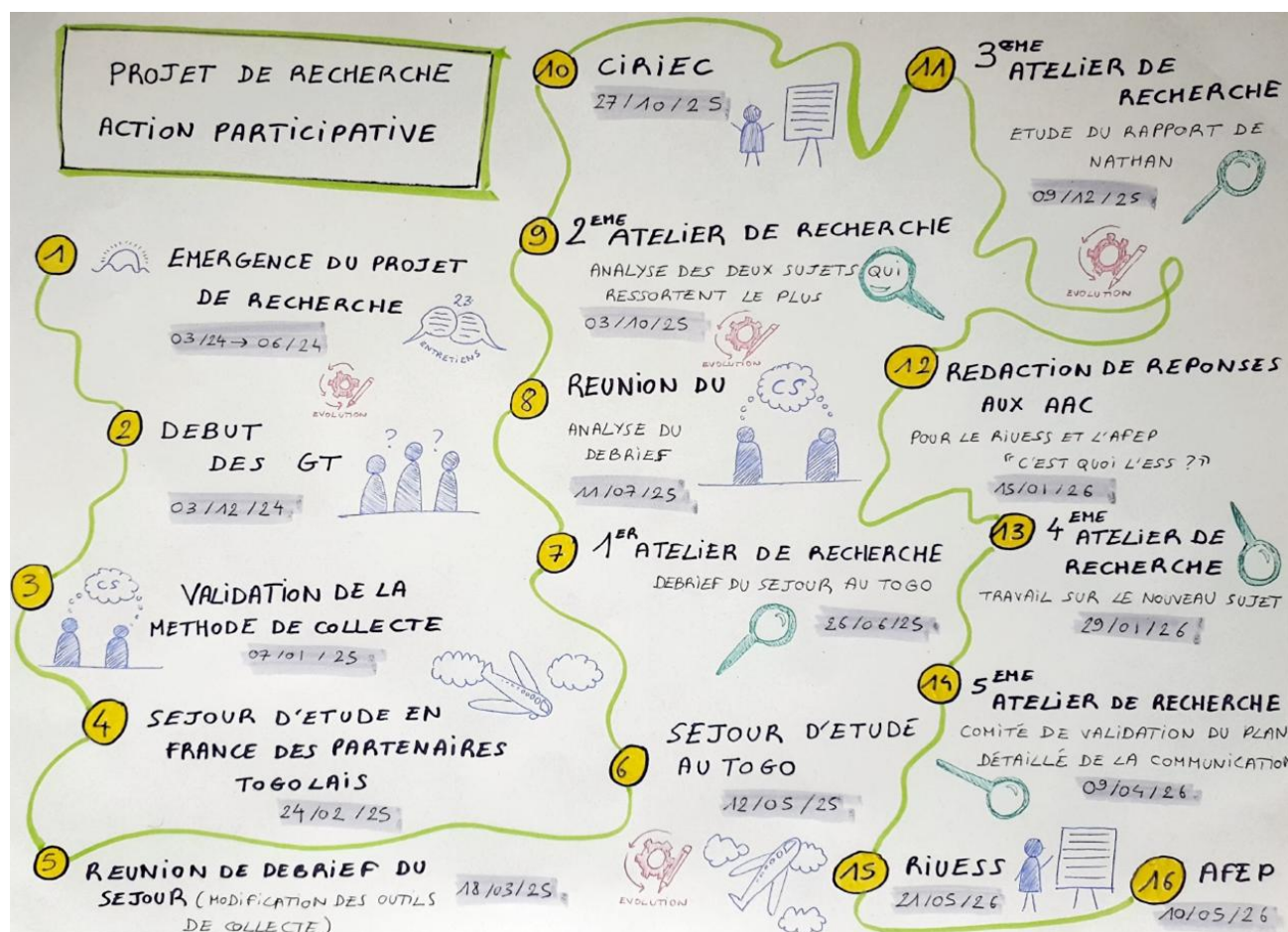


Figure 1. Facilitation graphique « étapes et évolutions du projet de recherche-action » (atelier de recherche du 29 janvier 2025)

Le sujet initial de la recherche « comprendre en quoi un projet de ce type peut renforcer les structures bretonnes de l'ESS, via leur montée en compétence, sur des sujets et enjeux concrets de leur territoire en Bretagne » avait émergé d'une phase de concertation basée sur 23 entretiens (étape 1).

La démarche de recherche-action s'inscrit donc dans l'approche pragmatique de Dewey, en ce qu'elle part de questionnements issus de pratiques professionnelles, et repose sur

l'enquête comme processus social intégrant des « points de vue » différenciés et des « expériences » vécues qui amènent à reformuler les questions initiales (Dewey, 1993).

Suite au premier atelier de recherche (étape 7) qui visait à débriefer les remontées du terrain après le séjour au Togo (étape 6), le sujet de recherche a encore évolué (3^e icône évolution en rouge). En effet, les « effets transformateurs » observés sur les structures étaient plus abstraits que concrets. La rencontre avec les Togolais a davantage généré des effets réflexifs sur des sujets de fonds (cf. ci-dessous). C'est ce que révèle aussi l'observation du chargé d'étude de Xylm « *La confrontation avec les modes de travail exposés par les partenaires togolais a parfois entraîné une remise en question du fonctionnement « routinier » des structures françaises.* » (*Rapport de recherche, p.17*). Le choix a alors été fait de travailler spécifiquement ces effets réflexifs.

Suite à cette réorientation, plusieurs ateliers de recherche ont été organisés (étapes 9 et 11) afin d'analyser collectivement la matière brute récoltée. D'autres questionnements sont alors apparus, liés au risque de faire des généralités sur l'ESS en France et au Togo à partir de l'échantillon très spécifique de structures mobilisées : « *Ce dont j'ai peur, c'est que ce soit aussi vraiment propre aux structures avec lesquelles on travaille ici* » (*un·e salarié·e breton·ne partenaire, atelier de recherche, 9 décembre 2025*). Ainsi, une nouvelle évolution du sujet s'est opérée (4^{ème} icône évolution), afin de se pencher sur la pertinence de mobiliser l'ESS comme catégorie clé dans un projet de ce type.

Plutôt que de se placer dans une perspective comparative, la démarche suivie a finalement amené à réfléchir sur ce que le contact avec l'altérité dit de la conception de l'ESS. C'est ce qu'illustre cette citation d'un·e salarié·e togolais·e partenaire, lors de sa rencontre avec un·e partenaire français·e « *je me vois un peu dans ce que vous faites* » (*Rencontre PdC35, 25 février 2025*) ou cet échange téléphonique avec un·e salarié·e breton·ne « *Le fait de se poser des questions sur ce que produit « leur » modèle fait se demander ce qu'on produit avec le nôtre* » (*appel de débriefing post séjour au Togo, 21 mai 2025*). On parle alors « d'effet miroir » au sens de Foulkes ou encore de « miroir réflexif » (Foulkes, 1970, p.77). Chacun·e est amené·e, en rencontrant d'autres acteurs, à découvrir des formes d'action ou des représentations qui n'ont pas été expérimentées et ne font pas partie du répertoire usuel (Martin, 2005, p.241).

L'ensemble de ces considérations ont conduit à faire évoluer le sujet ainsi : « Qu'est-ce que l'ESS ? Faut-il parler d'ESS ? Comment parler d'ESS en contexte interculturel ? : Étude de cas d'une coopération entre acteurs ESS bretons et togolais », traité dans la présente communication.

Qu'est-ce que l'ESS ? Faut-il parler d'ESS ?

Le concept de « choc culturel » (Cohen-Emerique, Rothberg, 2015) est défini comme « le heurt avec la culture de l'autre, en ce qui y paraît le plus déroutant et le plus étrange, joue comme révélateur : de sa propre culture intériorisée, et des zones les plus critiques dans la rencontre ». Le choc culturel se déclenche lorsqu'un individu est confronté à l'altérité et se caractérise par deux phases distinctes. Dans un premier temps, survient l'étonnement, puis, dans un second temps, la remise en question. La présente communication emprunte cette notion de « choc culturel » pour documenter et comprendre le cheminement itératif des partenaires du projet. En effet, ce sont les « chocs », les rencontres avec d'autres pratiques et d'autres approches au Togo, qui ont mis en lumière et permis de réinterroger celles des partenaires bretons.

La vision de la finalité

Le premier « choc culturel » analysé ici est celui de la vision de la finalité de l'ESS. Les échanges avec les partenaires togolais ont généré une surprise pour les partenaires bretons notamment quant à leurs objectifs d'émancipation et leur rapport au capitalisme.

Pendant le séjour au Togo, les partenaires français ayant l'habitude d'accompagner des porteurs de projet vers l'entrepreneuriat en ESS ou de porter le sujet de la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT) dans l'ESS ont été surpris par le fait que certains programmes d'insertion des partenaires togolais orientent souvent vers de l'emploi informel non salarié ou vers une activité individuelle entrepreneuriale conventionnelle.

C'est ce qu'illustre cet échange entre un-e salarié-e breton-ne partenaire et un partenaire togolais, après la présentation d'un programme d'insertion qui accompagne les bénéficiaires vers une activité informelle de collecte de déchets dans la rue, dans des conditions assez précaires du point de vue français. Le-la salarié-e breton-ne : « *Il y a un problème à la sortie du parcours non ? En France, le but final de l'accompagnement c'est le salariat, ici non* ». (Echanges lors du séjour au Togo, 14 mai 2025)

Ce « choc » a entraîné un questionnement sur le sens de l'insertion pour les bénéficiaires en France. C'est ce qu'illustre cet échange avec un-e salarié-e breton-ne partenaire quelques jours après le retour du Togo : « *Suite au temps d'échanges du mercredi [note de l'auteur : celui sur les parcours d'insertion des partenaires togolais cité ci-avant] il y a eu gros questionnement sur le sens même de l'insertion par l'activité économique qu'on a en France.* » (Appel post séjour au Togo, 21 mai 2025).

Les questionnements sur la place de l'ESS vis-à-vis de ses bénéficiaires ont permis de repenser son positionnement stratégique : l'ESS peut-elle être une fin en soi ? C'est ce que confirme un-e salarié-e breton-ne partenaire dans cette intervention : « *Quand tu es acteur de terrain, [note de l'auteur : par rapport aux structures d'accompagnement ou aux réseaux de l'ESS] l'ESS ce n'est pas une fin en soi, ton objectif c'est l'utilité sociale, et l'ESS est la forme économique qui te permet de l'accomplir.* » (Atelier de recherche, 25 juin 2025).

On trouve ici des éléments de réponse à la question « qu'est-ce que l'ESS et faut-il parler d'ESS dans un projet comme celui-ci ? » Cette première analyse favorise plutôt l'idée que l'ESS peut être abordée comme un moyen plus qu'une finalité et qu'il est sûrement préférable de parler d'utilité sociale quand on parle des objectifs.

Le questionnement de la finalité de l'ESS s'est aussi posé sous l'angle de son rapport au capitalisme. Les partenaires français du projet se positionnaient clairement en rupture avec le capitalisme ou a minima comme un modèle alternatif. Pour un-e salarié-e breton-ne « *L'ESS est et doit rester anticapitaliste. L'essence de l'ESS repose sur le fait de se réapproprier sa force et ses outils de travail.* » (Atelier de recherche, 25 juin 2025).

Ce positionnement n'est pas celui des partenaires togolais du projet, comme le fait remarquer cette observation du chargé d'étude de Xylm : « *Parmi les partenaires togolais, il ne semble pas y avoir de différence fondamentale entre un entrepreneur classique et un entrepreneur dans l'ESS. Il n'y a pas un ethos spécifique ni un fonctionnement spécifique aux acteurs de l'ESS, car cette catégorie n'existe pas, ni juridiquement, ni dans l'esprit des gens, ni dans les faits : c'est simplement l'ethos de l'entreprenariat mais appliqué à des objectifs d'intérêt général. [...] C'est purement le fait de viser un but social qui fait d'eux des acteurs de l'ESS.* » (Rapport de recherche, p.34).

Cette différence a surpris les partenaires bretons : « *Lors du séjour ça m'a beaucoup posé question. J'aurais aimé entrer en discussion voire en confrontation avec les partenaires*

togolais là-dessus : ils font usage des statuts de l'ESS pas tant à des fins politiques qu'à des fins économiques. [...] Je ne sais si on était tout à fait raccord » (un-e salarié-e breton-ne partenaire, atelier de recherche, 25 juin 2025).

S'en est suivie une autre remise en question, résumée dans ce témoignage d'un-e salarié-e breton-ne : *« On s'est beaucoup posé la question de savoir si l'accompagnement « à la togolaise », c'est-à-dire la promotion de l'auto-emploi, était véritablement un facteur de transformation de la société dans le sens de l'ESS. Mais en retour, ça provoque une réflexion sur nos structures d'insertion en France, qui visent in fine à créer des salariés qui rentrent dans le moule d'un système préexistant et qu'on ne modifie pas » (Appel post séjour au Togo, 21 mai 2025).*

Le rapport au capitalisme présenté ici apporte aussi des éléments de réponse à la question sur la polysémie de l'ESS et sur sa pertinence comme cadre commun dans un projet comme celui-ci. L'ESS est une catégorie qui se positionne différemment en fonction des contextes nationaux, et au sein même des pays. Mobiliser l'ESS comme unique espace pour se positionner ou positionner des partenaires, à fortiori togolais, ne semble pas forcément pertinent.

L'approche des modèles socio-économiques

Le deuxième « choc culturel » a trait aux modèles socioéconomiques et au positionnement transversal des partenaires par rapport aux filières.

Ce qui a créé la surprise à ce sujet, ce sont les activités génératrices de revenus (AGR) par lesquelles les structures togolaises financent leurs programmes, qui n'ont pas toujours de lien avec leur objet social, et s'inscrivent parfois dans le modèle de l'économie classique.: *« Il existe tout de même une contradiction à avoir une activité associative vertueuse financée par une AGR qui ne prend pas en compte l'intérêt général. [...] Pour faire de l'ESS, il faut rester dans l'ESS » (un-e salarié-e breton-ne partenaire, atelier de recherche, 3 octobre 2025).* L'association SMPDD, par exemple, vend des glaçons pour financer son activité d'insertion et d'accompagnement social

De nouveau, l'analyse collective de la surprise et le mécanisme d'effet miroir a permis de réinterroger cette réaction. C'est ce qu'illustre cette intervention : *« le voyage au Togo m'a fait changer de regard là-dessus [note de l'auteur : sur le fait de financer une structure d'utilité*

sociale avec des activités génératrices de revenus classiques], je me dis que si l'AGR te sert à réaliser ton objet social, alors ce n'est pas grave si la vente en soi n'a aucun rapport, si ça sert le projet associatif au final » (Atelier de recherche, 3 octobre 2025). Dans le contexte actuel de baisse des financements pour les structures de l'ESS où « tout le monde est en train de se poser la question de la survie » (atelier de recherche, 9 décembre 2025) cet exemple s'est même révélé être inspirant pour les partenaires bretons : « il y a une hybridation économique des structures togolaises, ce qui est une piste de travail pour les structures françaises, notamment dans l'accompagnement : être en mesure nous-mêmes de créer des activités rémunératrices pour et avec les personnes accompagnées » (Rencontre PdC35, 25 février 2025).

Utiliser l'ESS pour qualifier des modèles économiques peut ainsi empêcher les acteurs de les comprendre et de s'inspirer. Ici, plutôt que de parler des modèles socio-économiques de l'ESS il serait sûrement préférable de mobiliser la notion d'hybridation des modèles économiques, en référence aux travaux de Polanyi (1983 [1944]), qui ont largement alimenté les conceptualisations de l'économie solidaire, où cette hybridation traduit la coexistence de plusieurs modes de coordination économique (Gardin, Laville, 2017).

En outre, ce qui a sauté aux yeux des partenaires bretons dès les premiers échanges, c'est la très grande diversité d'actions opérationnelles menées par les partenaires du Togo et leur caractère systémique. C'est ce que révèle cette observation du chargé d'étude de Xylm durant le séjour au Togo : « Les projets de l'OADEL qui nous sont présentés semblent surgir les uns après les autres comme des idées qui s'enchaînent : par exemple, pendant la réalisation d'un projet sur l'utilisation de produits locaux, l'OADEL se rend compte de la difficulté à trouver du pain local, et va ensuite développer un projet allant dans ce sens. C'est aussi le cas chez STADD ou ENPRO avec le développement de ses propres filières économiques en créant même parfois les métiers nécessaires. (CR visite d'OADEL au Togo).

Par ailleurs, les organisations togolaises peuvent aussi cumuler plusieurs fonctions dans leurs écosystèmes, par exemple : structure de terrain, structure d'accompagnement et structure de financement. Pour les partenaires bretons qui ont parfois des fonctions ou des champs d'activité bien délimités, ces modèles d'activités, très agiles et pensés en filière ont été une surprise : « je n'ai jamais vu si transversal [...] Même en ayant entendu une dizaine de fois Joël présenter la SMPDD, je découvre encore de nouvelles facettes de l'organisation,

en l'occurrence le micro-crédit, qui n'avait pas été mentionné jusqu'à présent » (un·e salarié·e breton·ne partenaire, Rencontre PdC35, 25 février 2025).

Cela a conduit les partenaires bretons à se poser la question de l'agilité de leurs modèles : *« La manière dont ça se passe au Togo peut nous éclairer sur notre propre agilité dans la manière dont on met en œuvre les projets » (atelier de recherche, 9 décembre 2025) voire de leur transversalité « un des premiers sujets distingués par les partenaires français a été le contraste entre la sur-spécialisation des structures françaises et la transversalité des activités des structures togolaises » (observation du chargé d'étude de Xylm, rapport de recherche, p.18).*

L'analyse de ce « choc » vient compléter la réponse à la question de la pertinence de l'usage de l'ESS. Parler d'ESS comme un secteur dans lequel chaque acteur a une place bien délimitée, constituant ainsi un écosystème, n'est pas adapté au regard des échanges avec les partenaires togolais.

Comment parler d'ESS sans parler d'ESS

Les limites de la mobilisation de l'ESS comme catégorie (essentialisation de la diversité des champs d'actions des partenaires ; exclusion de modèles socioéconomique pourtant inspirants ; vision dogmatique de l'ESS comme une finalité) sont celles d'une ESS qui pourrait devenir excluante voire d'une ESS qui empêche : *« nommer l'ESS est-ce que ça casse tout, est-ce que ça empêche de fédérer ? » (salarié·e breton·ne partenaire, appel débrief séjour au Togo, 21 mai 2025).* Cette interrogation fait écho à des expériences d'accompagnement à l'entrepreneuriat dans les quartiers dits « populaires » en France, où l'ESS peut être un obstacle pour toucher des entrepreneur·euse·s arrivant avec l'objectif de générer des revenus économiques. Un objectif proche de l'idée d'émancipation avancée par les partenaires togolais, avant tout économique, du fait des priorités des publics avec lesquels ils travaillent.

Durant le projet de coopération, les échanges se sont structurés autour du concept d'ESS, notion issue des pays dits du « Nord ». Ainsi, la grille analytique permettant de juger des initiatives présentées est celle du « Nord » et les partenaires du « Sud » n'ont pas de critères sur lesquels se baser pour « juger » les initiatives présentées. Les partenaires bretons se retrouvent alors dans la position de « vérifier, examiner » ou en tout cas de regarder avec un œil « averti ». C'est ce que confirme ce témoignage d'un·e salarié·e breton·ne partenaire « A

un moment, une personne a dit « vous ne faites pas d'ESS » et c'est terrible parce qu'eux, ils se mettent dans le jeu d'intégrer un concept qui vient de chez nous, du coup, nous on en devient les garants, et on se permet de dire « ça c'en est, ça ce n'en est pas » » (atelier de recherche, 9 décembre 2025).

Mobiliser la notion d'ESS recréer alors une forme d'injustice épistémique au sens de Fricker. Pour être reconnu, le dominé a tendance à essayer de rentrer dans le moule du dominant par imitation, ce qui a pour conséquence de relégitimer le dominé et le dominant dans leurs positions initiales (Fricker, 2007).

Pour les partenaires bretons du projet, arriver à la conclusion que, dans ce genre de projet, il est préférable de ne pas parler d'ESS, ou en tout cas ne pas mobiliser cette catégorie pour qualifier des pratiques relève du « compromis » au sens de Hache. C'est-à-dire d'une promesse mutuelle qui consiste à « se compromettre auprès de quelqu'un/quelque chose, au sens de s'engager aux côtés de, à l'opposé d'une position d'extériorité mais aussi de nos désirs de pureté et d'innocence » (Hache 2011 p.56). Les échanges avec le Togo renvoient à cette interrogation pour l'ESS en France : peut-on s'engager « aux côtés de », faire des compromis, ou doit-on rester dans une posture de « pureté » ? En quoi cela remet-il en cause le sens que l'on donne à l'ESS, le « projet politique de transformation de la société » ? Ce compromis peut être illustré par cette intervention d'un partenaire breton « *Pour moi ce ne sont pas vraiment "deux visions de l'ESS" mais plutôt d'autres priorités dans des contextes socio-économiques différents* » (atelier de recherche, 9 décembre 2025).

Conclusion

Ce qui ressort des chocs culturels analysés précédemment, c'est la nécessité, dans un contexte comme celui-ci, de sortir des marqueurs institutionnels de l'ESS et de se reconnaître autrement. Trois éléments principaux sont ressortis des réflexions.

Premièrement, une convergence autour de valeurs partagées des deux côtés mais s'exprimant dans des contextes très différents. Un.e salarié.e breton.ne partenaire l'exprimait ainsi : « *Il y avait énormément de points communs [...] ça m'avait marqué quand on les avait rencontrés pour parler de ça, de voir qu'il y avait vraiment des questionnements similaires sur comment on met l'humain au centre, la question des émancipations individuelles, du partage de savoirs. Mais pour le coup, en termes d'organisation, il y a des différences* » (entretien, 29 janvier 2026).

Cette approche des valeurs couplée au concept de compromis vu précédemment renvoie à l'éthique de la coopération (Sennett 2014). Coopérer n'est pas quelque chose de naturel mais une capacité qui s'apprend et se cultive et qui se base sur la coopération « ouverte » où l'on collabore malgré les divergences. Pour Sennett, une bonne coopération suppose de tolérer l'ambiguïté, de laisser place au désaccord. L'objectif n'est pas forcément d'être d'accord, mais de pouvoir continuer à agir ensemble.

Deuxièmement, plutôt que de chercher à comparer des modèles ou des statuts de l'ESS dans des contextes si différents, la reconnaissance mutuelle et la coopération peuvent passer par le partage des problèmes à résoudre ou encore de la posture adoptée comme l'illustre cette observation du chargé d'étude de Xylm pendant le séjour des togolais en France : « *Les partenaires français et togolais se retrouvent sur un socle commun constitué à la fois de constats (la stigmatisation des détenu.e.s et ex-détenu.e.s en France comme au Togo), de manières de faire (« pas à la place mais avec ») et d'ambitions (accompagner les plus vulnérables, accepter n'importe quel profil dans le programme d'insertion) » (observation du chargé d'étude de Xylm, rapport de recherche p.22).*

Troisièmement, plutôt que de chercher à déterminer ce qui relève ou non de l'ESS, il apparaît plus pertinent de distinguer ce qui a un effet transformateur sur la société, dans le sens de l'égalité, de la justice et de la durabilité. C'est ce que confirme cette intervention d'un partenaire breton à propos du programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat de MIAWODO : « *Ce qui était intéressant aussi c'est que, bien que l'utilité sociale soit toujours en toile de fond, il ne s'agit pas d'entrepreneuriat ESS. Malgré tout ça donne un programme d'insertion et d'accompagnement vraiment fort, et ça a clairement une utilité sociale, de transformation de la société, même si ça ne serait pas de l'ESS au sens de la loi française par exemple. (Appel post séjour au Togo, 21 mai 2025)*

Dans ce projet, la catégorie « ESS » a été un point de départ, une terminologie générique qui a permis un rapprochement, et a amené à établir d'autres corrélations, que la réflexion menée dans le cadre de la recherche-action a permis de révéler. Il ne faut pas évacuer l'ESS comme catégorie dans ce type de projet mais plutôt la considérer comme un point de départ fertile dans une démarche d'interculturalité à condition d'être capable de s'en détacher.

Bibliographie

Bazzoli, L., & Dutraive, V. (2006). Fondements pragmatistes de l'institutionnalisme en économie : théorie de la connaissance et théorie de l'action chez Veblen et Commons. <https://pascal-francis.inist.fr/vibad/index.php?action=getRecordDetail&idt=18166216>

Bonny, Y. (2017). « Les recherches partenariales participatives : éléments d'analyse et de typologie », dans Anne Gillet et Diane-Gabrielle Tremblay (dir.), *Les recherches partenariales et collaboratives*. Québec : Presses de l'Université du Québec / Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 25-44.

Catellin, S. (2004). L'abduction : une pratique de la découverte scientifique et littéraire. *Hermès, La Revue*, 39(2), 179-185. <https://doi.org/10.4267/2042/9480>.

Cohen-Emerique, M. et Rothberg, A. (2015). *La méthode des chocs culturels : Manuel de formation en travail social et humanitaire*. Presses de l'EHESP. <https://doi.org/10.3917/ehesp.rothb.2015.01>.

Dewey J. (1993), *Logique. Théorie de l'enquête* (1938), Paris, PUF

DiMaggio P. et Powell W. (1983), *The Iron-Cage Revisited : Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Field*, *American Sociological Review*, 48, April, 147-160

Dumez, H. (2011). Construction d'un jugement collectif : le cas des comités de financement des projets de recherche. *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 105(3), 86-87. <https://doi.org/10.3917/geco.105.0086>.

Fals-Borda, O. (1988). *Knowledge and people's power. Lessons with peasants in Nicaragua, Mexico and Colombia*

Fals-Borda, O., & Rahman, M. A. (1991). *Action and Knowledge : Breaking the Monopoly With Participatory Action Research*. https://bvbr.bib-bvb.de/443/F?func=service&doc_library=BVB01&local_base=BVB01&doc_number=002910935&sequence=000002&line_number=0001&func_code=DB_RECORDS&service_type=MEDIA

Foulkes S.H., *Psychothérapie et analyse du groupe*, Paris, Payot, 1970

Fricker, M. (2007). *Epistemic Injustice : Power and the Ethics of Knowing*. Clarendon Press

Gonzalez-Laporte, C. (2014). *Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations?* <https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01022115>

Gardin L., Laville J.-L., 2017, « L'économie solidaire », dans *Economie sociale et solidaire, socioéconomie du 3e secteur*, Bruxelles, De Boeck.

Hache, É. (2011). *Ce à quoi nous tenons : Propositions pour une écologie pragmatique*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.hache.2011.01>

- Hallée, Y., & Garneau, J. M. É. (2019). L'abduction comme mode d'inférence et méthode de recherche : de l'origine à aujourd'hui. *Recherches qualitatives*, 38(1), 124-140. <https://doi.org/10.7202/1059651ar>
- Laville Jean-Louis, « Avec Mauss et Polanyi, vers une théorie de l'économie plurielle », *Revue du MAUSS*, 2003/1 no 21, p. 237-249. DOI : 10.3917/rdm.021.0237
- Lewin, K. (1947). *Frontiers in Group Dynamics: Concept, Method and Reality in Social Science; Social Equilibria and Social Change: Concept, Method and Reality in Social Science; Social Equilibria and Social Change*. *Human Relations*, 1(1), 5-41.
- Liu, M. (1992). Présentation de la recherche-action, définition, déroulement et résultats. *Revue Internationale de systémique* 6(4), 293-312.
- Martin J., (2005), « Perspectival Selves in Interaction with Others: Re-reading G.H. Mead's Social Psychology », *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 35(3), p. 231-253. <https://doi.org/10.1111/j.1468-5914.2005.00278.x>
- Namian, D., & Grimard, C. (2013). Pourquoi parle-t-on de sérendipité aujourd'hui ? Conditions sociologiques et portée heuristique d'un néologisme « barbare » . *DOAJ (DOAJ : Directory Of Open Access Journals)*. <https://doaj.org/article/b43fee83281948a0b5bf0d2652e59a8e>
- MEAD G.H. (1934). *Mind, self, & society from the standpoint of a social behaviourist*, (C.W. Morris, Ed.). Chicago: University of Chicago Press
- Polanyi, K. (1983). *La Grande Transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Gallimard. (Œuvre originale publiée en 1944)
- Powell W. et DiMaggio P. (1991), *The New Institutionalism in Organizational Analysis*, Chicago : University of Chicago Press
- Renault, M. (1997). *Pragmatisme et institutionnalisme : des fondements épistémologiques et méthodologiques pour l'évolutionnisme en économie*. Économie appliquée.
- Sennett, R. (2014). *Ensemble Pour une éthique de la coopération*. Albin Michel (2014)
- Thiétart, R.-A. (dir.) (2014). *Méthodes de recherche en management*. (4e éd.). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.thiet.2014.01>.
- Thievenaz, J. et Fabre, M. (2023). La Théorie de l'enquête de John Dewey : fondements, réception et usages dans la recherche francophone en éducation et formation. *Revue française de pédagogie*, 219(2), 129-178. <https://doi.org/10.3917/rfped.219.0129>